

# Département des Alpes-de-Haute-Provence

## Authon (04)

Seigneurie du Temple d'Authon

*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Forcalquier, Canton: Sisteron - 04*



**Localisation: Seigneurie du Temple d'Authon**

Le village d'Authon, en latin *Autho*, est situé sur la petite rivière de Vançon, dans une gorge resserrée par de hautes montagnes, à 23 kilomètres N. E. de Sisteron, et à 32 N. O. de Digne.

Le climat d'Authon est excessivement froid en hiver, à cause des montagnes qui l'entourent et le privent de la chaleur bienfaisante du soleil. La neige y tombe avec abondance et y séjourne longtemps.

L'agriculture et la garde des troupeaux sont la seule occupation des habitants. La seigneurie d'Authon avait appartenu aux chevaliers du Temple: elle passa ensuite à l'ordre de Malte et fit partie de la commanderie de Gap.

Par transaction du 11 juillet 1529, tous les habitants, étaient tenus de livrer au commandeur, dans son château, tous les ans à Noël, deux charges de bois; et là en retour, le seigneur devait leur donner une collation consistant en *nectar*, *néaules* et *raisins*. Par la suite des temps, les seigneurs trouvant la dépense plus forte que la recette, cessèrent d'exiger la prestation. Les choses en étaient en cet état lorsque, en 1695, la communauté d'Authon ayant défriché une partie du grand *défends*, le commandeur Annibal de Baulieu, s'éleva contre cette entreprise, et fit commandement à ses vassaux, par devant la sénéchaussée de Sisteron, de lui expédier chacun les deux charges de bois auxquelles ils étaient soumis, offrant de remplir de son côté, la condition que lui imposait la transaction de 1529, sauf le *nectar*, breuvage fabuleux de l'invention des poètes, qui serait remplacé par le meilleur vin de sa table.

Cette proposition ne fut nullement du goût de la communauté. La collation lui parut un droit important et trop honorable pour le laisser ainsi modifier. Elle fit en outre sentir le ridicule de *traiter de fiction poétique une boisson si clairement désignée dans un acte public*. Nonobstant ces raisons, le lieutenant de la sénéchaussée rendit une sentence portant que, dans la collation, les habitants seront obligés de se contenter du vin, lorsque ce vin sera le meilleur qu'il y ait dans le pays. Les habitants ne se tinrent pas pour battus; ils appelèrent de ce jugement, que dans leurs nouvelles écritures, ils qualifient d'insoutenable, attendu que *le nectar ou pument que doit le seigneur ne saurait être du vin, quelque délicat, quelque exquis qu'il puisse être; que c'est une liqueur composée, comme serait l'hypocras, la malvoisie, le rossolis*, etc. Ce ridicule procès ne mit pas les rieurs du côté du commandeur; ce qui l'obligea sans doute à renoncer à ses prétentions.

**Sources: Géographie Historique et Biographique du département des Basses-Alpes ou Alpes-de-Hautes-Provence, par J. J. M. Feraud, curé de la paroisse des Sieyres. Digne 1844. Page 448**

## Brillanne (La) (04)

Domaine du Temple de La Brillanne

*Département Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement Forcalquier, Canton Peyruis, Commune: La Brillanne – 04*

### *Templiers et le Château de La Brillanne*

La Brillanne, en latin « Briniana », en provençal « Brillhano », paroisse du diocèse de Sisteron et de la viguerie de Forcalquier.

Quelques Auteurs ont écrit que la Brillanne était l'ancien Château, « Leporianum » ou « Lepermone », qui fut donné aux Templiers avec toutes ses appartenances par Bertrand et Guigues frères, Comtes de Forcalquier, Adalays leur aïeule, Garsende leur mère et Jausserande épouse de Bertrand, « pour l'amour de Dieu et pour la rémission des peines dues à leurs péchés et à ceux de leurs parents tant morts que vivants. » Cette donation fut confirmée par Guillaume et Bertrand, fils du précédent Bertrand.

On n'a que des conjectures sur son assertion et il n'y a pas de titre certain pour prouver que le Village de la Brillanne a été bâti auprès du Château dont nous venons de parler.

**Sources: Description Historique, Géographique et Topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté Venaissin, de la Principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc. Par M. Achard, Médecin de Marseille, Membre de plusieurs académies. Aix M. DCC. LXXXVII. Page 369.**

*Il y a dans le centre de La Brillanne une rue des Templiers*

L'an 1144, toute la Maison Seigneuriale de Forcalquier, qui consistait alors aux personnes de Bertrand et de Guigues frères, et Comtes de Forcalquier, et à celles des Comtesses Adalais leur ayeulle et de Garsende leur mère et à celle de lausserande femme du même Bertrand offrirent au Temple de Ierusalem et à ses Religieux Templiers un château qu'une Charte nomme Leporianum et l'autre Lepermone qu'on croit être la Brillanne avec toutes ses appartenances pour l'amour de Dieu et pour la remission des peines dues tant à leurs péchers qu'à ceux de leurs parents. C'est ainsi que la Charte parle.

**Sources: Histoire chronoligique de Provence Tome II, Depuis l'établissement de son comté jusqu'aujourd'hui - Par le Sieur Honoré Bouche - Aix, Charles David, imprimeur du Roi du Clergé et de la Ville. M. DC. LXIV.**

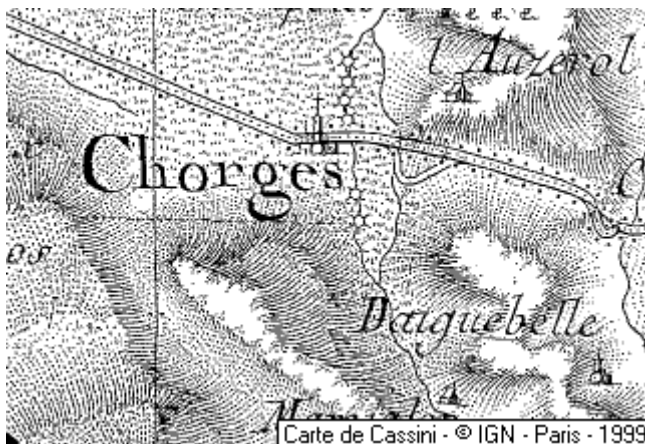
Les Templiers possédaient le château de La Brillanne, qu'ils échangèrent en 1150, avec Pierre de Sabran, contre l'église Notre-Dame d'Aulanium, devenue depuis Notre-Dame-des-Anges. Vingt-quatre ans plus tard, ils procédaient à l'échange inverse, ce qui faisait partie de ces étranges transactions dont-ils étaient coutumiers. Puis on retrouve ces mêmes Templiers sur la rive droite de la Durance, dans le vallon Mardaric, près de Peyruis.

**Sources: Géographie secrète de la Provence - Par Robert Maestracci - Editions Cheminement**

## Chorges (04)

Maison de l'Hôpital de Chorges

*Département: Hautes-Alpes, Arrondissement: Gap, Canton: Chorges — 05*



**Localisation: Maison de l'Hôpital de Chorges**

Une église connue, regardée longtemps comme un lieu de pèlerinage des Dauphins, fut la chapelle du Saint-Sépulcre près de Chorges, fondée au retour de la première criserie (1).

Les Templiers dans les Basses Alpes

Providentissimo  
 Nero. princ. ac super omnes  
 fortissimo  
 Anninus Rufinus Verus  
 prae Alpium maritimarum  
 derotus numini  
 majestatique ejus.

A un prince, pieux, invincible, Auguste, sage restaurateur de l'univers, à Néron, prince de la jeunesse, et le plus courageux de tous; Annius-Rafinus Verus, président des Alpes maritimes, dévoué à sa divinité et à sa majesté.

*1. Cette sauvegarde des Dauphins ne fut pas toujours gratuite; un acte de 1301 nous apprend qu'elle coutait aux Hospitaliers un demi-florin d'or.*

Une autre inscription à peu près semblable, avec la seule différence qu'on n'y lit point le nom de Néron, et que nous pensons avoir été élevée à la mémoire d'Auguste, a été aussi découverte à Chorges. Quoique ces deux monuments appartiennent à cette ville, il ne faut point en conclure, comme l'ont pensé quelques personnes, que ce lieu fût la résidence du président ou procureur des Alpes maritimes: la capitale de cette province était Embrun.

Cette chapelle, construite en rotonde dans le genre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, formait, avec les bâtiments voisins et les terres y attachées, une riche commanderie des Hospitaliers, sous la dépendance directe du grand maître. Ses revenus, après la suppression de l'ordre auquel elle appartenait, passèrent aux chevaliers de Malte et successivement aux jésuites du collège d'Embrun.

L'église, à ce dernier changement de maître, n'existait déjà plus; elle venait d'être pillée et ruinée pendant nos guerres religieuses. A peine son emplacement serait-il aujourd'hui connu, si le nom de temple du Saint-Sépulcre donné à quelques décombres au milieu des terres cultivées n'indiquait le lieu où elle s'élevait autrefois. Il n'y reste plus même de pierres de taille: on dit qu'un chef protestant les fit enlever pour servir de façade à une de ses maisons.

Livré à la merci des Lombards, dévasté par les Sarrazins, bientôt après par les Hongres, Chorges dut se ressentir, pendant plusieurs siècles, des déprédations de ces peuples. Cette ville fit tour à tour partie du royaume de Bourgogne, du petit état des anciens comtes de l'Embrunois et du domaine temporel des archevêques d'Embrun, sous la protection des comtes de Forcalquier. Ces comtes et l'archevêque, tout en confirmant ses privilèges, sa commune et ses consuls, s'en érigèrent coseigneurs et hauts justiciers, ainsi qu'il résulte d'un acte de 1177; chacun d'eux se mit en possession de l'une des deux rues dont Chorges se composait alors

Les Dauphins, héritiers des droits des comtes de Forcalquier sur l'Embrunois, devinrent à leur tour seigneurs pariers de Chorges avec l'église d'Embrun. Leur nouvelle juridiction donna lieu d'abord à quelques difficultés réglées par une première transaction de 1210. Cependant, les archevêques qui craignaient un aussi puissant voisinage entreprirent, en diverses circonstances, de s'arroger la supériorité exclusive. Ils en vinrent jusqu'à contraindre les Chorgeois de leur prêter un hommage particulier à l'insu du Dauphin; mais cette tentative et d'autres de ce genre n'eurent point le résultat qu'ils se promettaient d'en tirer. Chorges resta un partage commun; il y eut un nouvel accord, que ratifièrent depuis les rois de France comme Dauphins, et plus tard Louis XI.

**Sources:** *M. Delacroix, Extrait de la Statistique de la Drôme. Grenoble 1835.*

L'ordre de Saint-Jean-de Jérusalem posséda, dès la fin du XIe siècle ou le commencement du XIIe, un certain nombre de propriétés à Chorges et y fonda une maison hospitalière, qui devint plus tard le prieuré du Saint-Sépulcre

L'archevêque d'Embrun donna cet hôpital à l'abbaye de Saint-Victor, en 1136 (quoiqu'une bulle l'attribue encore par erreur à l'ordre de Saint-Jean en 1146). En 1145, Saint-Victor l'avait cédé à l'abbaye de Boscodon.

Il est à remarquer que le prieur du Saint-Sépulcre prit constamment le titre de preceptor hospitalis Sancti Sepulcri de Caturigis, ce qui pourrait donner à penser que l'ordre de Saint-Jean en était encore le maître, si on ne voyait pas ces précepteurs assister aux chapitres de Boscodon. Le conseil delphinal prit, le 17 août 1391, cette maison sous sa sauvegarde, moyennant une pension d'un demi-florin d'or.

Ruinée pendant les guerres de religion, elle fut unie en 1622 au collège d'Embrun.  
**Sources:** *PILOT (J.-J.-A.).Chorges (Album du Dauphiné, tome I, page 168).*

*Il y a un lieudit Le Temple audessus de Chorges, aux Andrieux visible sur la carte IGN.*

## Digne-Les-Bains (04)

Maison du Temple de Digne

*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Digne-les-Bains: - 04*



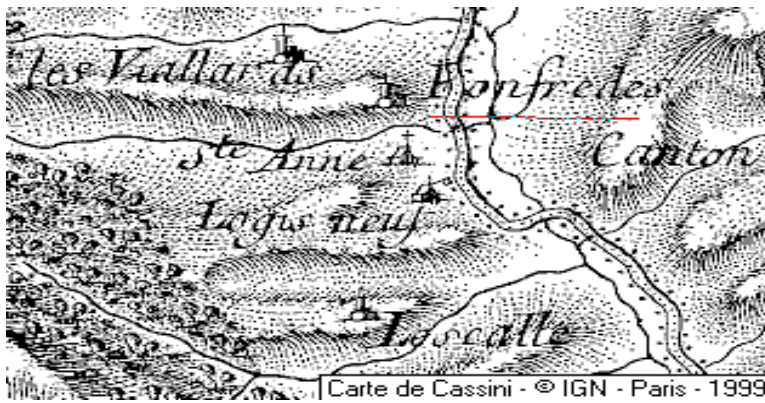
*Maison du Temple de Digne*

Les Templiers possèdent des biens à Digne.

In Alpibus Provincialibus possidebant Templarii bona Dinae, domum seu grangiam.  
Domus « Dinae »

## Grange de Fonfrède

*Département: Alpes de Haute-Provence, Arrondissement Digne, canton: La Javie, Commune: Beaujeu – 04*



*Grange de Fonfrède*

Et la maison - ou la grange - de Fonfrède, dans la commune de Beaujeu.

Les Templiers dans les Basses Alpes

## praeceptores de Digne

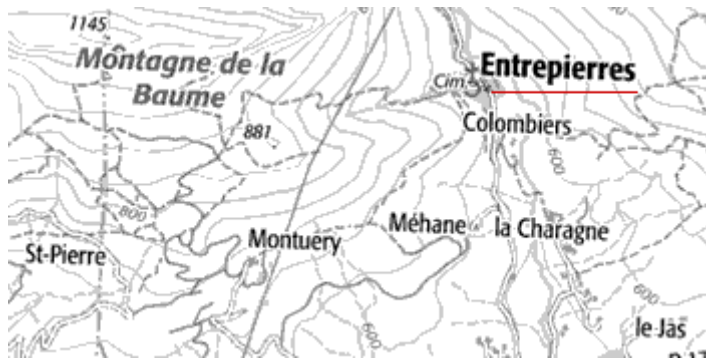
Pons Neil (Poncius Niellus) – 1252

Guillaume d'Auger (Guillelmus Augerl) – 1308

**Sources: E.-G. Léonard. — Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. — Paris, E. Champion, 1930. In-8, xv-259 pages.**

## Entrepierres (04)

Domaines du Temple à Entrepierres  
*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Forcalquier, Canton: Sisteron - 04*



*Domaine du Temple à Entrepierres*

Entrepierres, en provençal « Entrepeiros », et en latin « Interpetrae », communauté du diocèse de Gap, viguerie de Sisteron.

La Paroisse est dédiée à Saint Saturnin. La Succursale de Naux à Saint Pierre, et celle d'Entrepierres à Saint Marc. Il y a un Prêtre pour le service de chacune de ces Eglises.

On trouve des débris d'une maison de Templiers sur la route de Volone à Sisteron au quartier du Saint Puits.

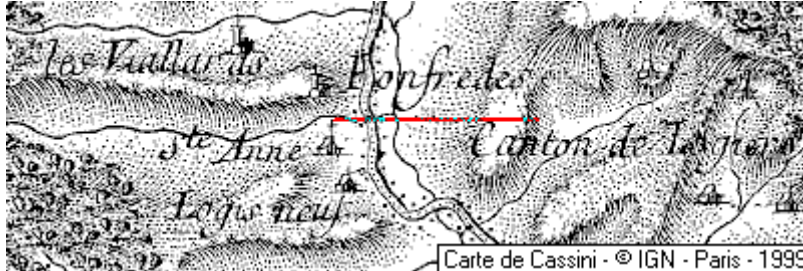
On voit aussi des ruines des Maisons et d'une Eglise dans le quartier que l'on nomme « Fouerço », mais on ignore s'il y a eu dans cet endroit un Village.

Le Prévôt de Saint Jacques nomme à la Cure et perçoit la dîme. A sa mort la collation de la Cure appartiendra à l'Evêque de Gap. Le climat de Naux est froid le sol produit du blé et de l'avoine. Le climat de Mezières est modéré on y recueille beaucoup de fruits. Le Hameau d'Entrepierres est pour la température de l'air au même degré que Sisteron.  
**Sources: Description Historique, Géographique et Topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté Venaissin, de la Principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc. Par M. Achard, Médecin de Marseille, Membre de plusieurs académies. Aix M. DCC. LXXXVII. Page 517.**

## Fonfredes ou La Javie (04)

Domaine du Temple de Fonfrèdes

*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Digne-les-Bains, canton: La Javie, Commune: Beaujeu - 04*



*Localisation: Domaine du Temple de Fonfrèdes*

Mieux connue actuellement sous le nom de La Javie, l'ancienne maison du Temple portait le nom de Fonfrèdes. Il s'agissait d'une maison de rapport groupant les biens du Temple de l'ancien diocèse de Digne.

Nous n'avons qu'un seul document datant de 1308. Cet acte n'est autre que l'inventaire des biens saisis sous la pression du comte de Provence et exécuté par Raymond de Soliers, bailli d'Aix-en-Provence et Gilles Ronde, juge de Digne. Par ce document nous connaissons les biens de l'Ordre du Temple dans cette région et nous nous apercevons que bien souvent les lieux-dits Templiers ne sont que des biens fonciers avec seulement des rentes.

- Au lieu de Fonfrèdes, une maison et un prè rapportant deux deniers.
- Une terre à l'Adrech de Porcellet, 1 obole.
- Une maison à Fonfrèdes, 1 denier.
- Une vigne à l'Adrech des Romières, 4 oboles.
- Une maison et une terre à Fonfrèdes, 1 denier.
- Une vigne à Salvadari, 3 deniers.
- Une maison à Fonfrèdes, 1 denier (1).

C'est tout ce que nous savons. La maison de Fonfrèdes paraît donc avoir été une simple dépendance de Sisteron, je dirais mieux une grange. Malgré les diverses lacunes, les actes des communautés religieuses de la région nous signalent quelques noms de Chevaliers et commandeurs sans aucune mention de lieu. Lors des diverses transactions qu'il y eut pour l'abbaye des bénédictins de Prads au sud de Sisteron et les monstères de l'Ordre de Chalais, nous avons le nom d'un commandeur Guillaume de Turnon le 13 mai 1212, tandis que deux frères font leur apparition: Bertrand d'Oraison en 1218 et Atenolphus le 25 juillet 1247 (2).

- 1. *Marseille. Archives Départementales B. 331.*
- 2. *Gap. Archives Départementales H. 2.*

**Sources: Laurent Dailliez - Les Templiers en Provence - Alpes-Méditerranée - Editions - Nice 1977.**



## Fugeret (La) (04)

Biens du Temple à La Fugeret

*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Castellane, Canton: Annot - 04*



*Biens du Temple à La Fugeret*

Elle comprend le village, chef-lieu; les hameaux de Coulloungouira, de Bontés, de Rhote, une bastide et 400 âmes. Son église paroissiale dédiée à saint Pons, n'offre rien de remarquable. La voûte du sanctuaire paraît ancienne; celle de la nef a été reconstruite en 1808, parce que, surchargée de neige, elle s'était écroulée deux ans auparavant. La fête patronale du lieu se célèbre le 29 juin (Saint-Pierre et Saint-Paul), avec bravade. On va ce jour-là en procession à la chapelle de ces saints, bâtie dans un désert à deux lieues de la paroisse.

Les Templiers avaient jadis leur principal établissement dans cette contrée, au Fugeret. Leur maison était bâtie aux environs de l'église paroissiale. On attribue à ces religieux le défrichement de la plaine plantée alors en sapins, pins et autres arbres. Après la suppression de cet ordre, les habitants abandonnèrent le coteau sur lequel ils étaient établis et se groupèrent autour du couvent. La plus ancienne maison du lieu est de 1509.

**Sources: Géographie Historique et Biographique du département des Basses-Alpes ou Alpes-de-Hautes-Provence, par J. J. M. Feraud, curé de la paroisse des Sieyres. Digne 1844. Page 295**

## Limans (04)

Domaine du Temple à Limans

*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Forcalquier, Canton: Sisteron - 04*



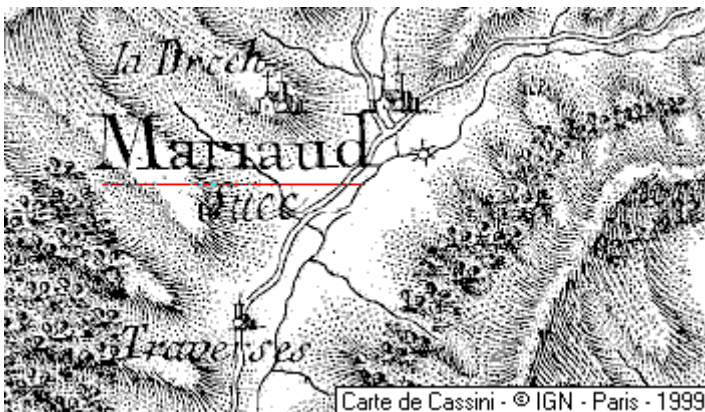
*Localisation: Domaine du Temple à Limans*

Limans, en latin « Limantium », diocèse de Sisteron, viguerie de Forcalquier. Les templiers y avaient autrefois une Maison à Limans, il y avait aussi un couvent de bénédictins à Ybourgues.

**Sources: Description Historique, Géographique et Topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté Venaissin, de la Principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc. Par M. Achard, Médecin de Marseille, Membre de plusieurs académies. Aix M. DCC. LXXXVII. Page 638.**

## Mariaud (04)

Biens du Temple à Mariaud  
*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Digne-les-Bains, Canton: La Javie, Commune: Prads-Haute-Bléone - 04*



*Biens du Temple à Mariaud*

Le village de Mariaud, situé dans une petite vallée, au pied d'un roc, il est à 15 kilomètres N. N.-E., de la Javie, et à 36 N. E. de Digne. Ce pays est excessivement froid en hiver; la neige y séjourne trois mois de l'année, et l'on n'y moissonne qu'un mois plus tard qu'à Digne. Le sol est en général fertile. on y récolte du blé, des légumes et des fruits. Les pâturages y sont excellents. On trouve dans ce territoire une mine d'argent qui n'est pas exploitée, à cause de son faible produit.

Outre le village qui est central, la commune de Mariaud comprend cinq hameaux: Saumalonge, Senmerrée, Piéfourcha, Ladreche et Champelinchin.

L'étymologie de Mariaud vient de la position topographique du pays au pied d'un roc: marriaut, mois qui signifie en français, mauvaise hauteur. On trouve, sur le sommet de ce roc, des restes de forte bâtisse, appelée communément le fort. Les uns croient que c'était une petite forteresse bâtie pendant les guerres de la Savoie et de la France. D'autres disent que les Templiers, établis à Faille-Feu, y avaient construit un observatoire, du haut duquel ils transmettaient leurs ordres aux chevaliers disséminés dans les environs.

L'église paroissiale de Mariaud a cela de remarquable, qu'elle est construite en pierres de taille d'égale dimension, et placées par couches aussi égales. La voûte du sanctuaire et les deux portes d'entrée présentent la même construction. Quoique à une seule nef et très-étroite encore, cette église offre beaucoup de rapports avec les édifices construits par les Templiers. Elle est desservie par un curé.

**Sources: Géographie Historique et Biographique du département des Basses-Alpes ou Alpes-de-Hautes-Provence, par J. J. M. Feraud, curé de la paroisse des Sieyres. Digne 1844. Pages 84, 85.**

## Prads-Haute-Bléone (04)

Biens du Temple à Prads-Haute-Bléone

*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Digne-les-Bains, Canton: La Javie, Commune: Prads-Haute-Bléone - 04*



**Localisation: Biens du Temple à Prads-Haute-Bléone**

Le village de Prads est placé sur la rive droite de la Bléone, à 16 kilomètres N. E. de la Javie, et à 35 N. E. de Digne. Prads est en pays de montagnes: le terroir produit peu de blé. La moisson se fait quinze jours plus tard et même un mois plus tard dans les hameaux, qu'à Digne. Les habitants sont pauvres et tous agriculteurs ou bergers.

Cette commune se compose du village, des hameaux de la favière, de Tercier et des Eaux-Chaudes. L'étymologie de Prads vient du provençal *pras*, pré. Indépendamment des montagnes pastorales, on y trouvait autrefois beaucoup de prairies que la Bléone a ravagées et détruites. Le hameau des Eaux-Chaudes tire son nom d'un petit lac de 200 mètres de circonférence, où tous les habitants font rouir leur chanvre

Avant la réunion de la vallée de Barcelonnette à la France, Prads était frontière. On voit, dans des précipices affreux, des restes de chemins qui communiquaient aux forteresses de Saint-Vincent et de Colmars, et qui aujourd'hui ne sont plus fréquentés que par les chamois. Sur les confins de Prads, de La Fous et des Agneliers, on trouve trois rochers appelés les *Trois Evêchés*, parce que c'était là que finissait la juridiction des trois évêques de Senez, de Digne et d'Embrun.

Le village de Prads portait jadis le nom de ville: il y avait un juge, un notaire, un curé et un vicaire. Son église paroissiale était bâtie sur un rocher escarpé de 200 mètres d'élévation. L'église actuelle est bâtie dans le village et date du quatorzième siècle. Elle est desservie par un curé et dédiée à sainte Anne.

Il y a une école primaire. Chaque hameau a de plus un instituteur dans la saison d'hiver. Population totale, 560 âmes.

On trouve, dans le territoire de Prads, les restes d'un couvent des Templiers, au pied de la belle forêt de Faille-Feu. Ces religieux possédaient les montagnes pastorales de Prads et de Blégiers. Leur église était construite en entier en pierres de taille symétriquement taillées et placées. On a découvert, il y a peu d'années, à la porte de la sacristie, un superbe tombeau en pierre, portant le millésime du douzième siècle, et contenant un cadavre. Ces religieux avaient des succursales dans la commune de Mariaud, ce qui confirme ce que nous avons dit sur Miriaud en parlant de l'église de ce lieu.

**Sources: *Géographie Historique et Biographique du département des Basses-Alpes ou Alpes-de-Hautes-Provence, par J. J. M. Feraud, curé de la paroisse des Sieyres. Digne 1844. Pages 85, 86.***

## Sainte-Croix-du-Verdon (04)

Chapelle du Temple à Sainte-Croix-du-Verdon  
*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement: Digne-les-Bains, Canton: Riez, Commune: Sainte-Croix-du-Verdon - 04*



*Localisation: Chapelle du Temple à Sainte-Croix-du-Verdon*

Ce lieu, dit en latin *Sancta-Crux*, est situé au Midi, sur le versant d'une colline et la rive droite du Verdon, à 12 kilomètres S. E. de Riez, et 55 au Sud de Digne. L'étymologie de Sainte-Croix vient de la position du village qui ressemble à un vrai calvaire. L'air y est sain, depuis que l'on a desséché les marais et qu'on a fait écouler les eaux dans le Verdon. Le climat en est tempéré, le sol fertile surtout en fruits et en légumes qui font le principal commerce du pays. Les habitants, plus honnêtes que polis, se livrent tous à l'agriculture. La seigneurie du lieu a appartenu très longtemps aux évêques de Riez.

La population de cette commune est de 496 âmes. Il n'y a point de hameau, mais seulement des maisons de campagne.

L'église paroissiale, dédiée à la Sainte Croix, est desservie par un curé. Elle date du seizième siècle: une restauration complète en a été faite en 1834. La fête patronale du lieu est la Transfiguration (6 août) vulgairement Saint-Sauveur. On trouve au bas de la plaine de Sainte-Croix, les ruines d'une ancienne église bâtie par les Templiers, qui avait longtemps servi de paroisse.

*Sources: Géographie Historique et Biographique du département des Basses-Alpes ou Alpes-de-Hautes-Provence, par J. J. M. Feraud, curé de la paroisse des Sieyres. Digne 1844. Page 148.*

### Sainte-Croix,

Alpes-de-Haute-Provence, canton de Riez  
 — Ruines d'une ancienne Maison des Templiers

*Sources: Dictionnaire géographique administratif, postal, statistique, archéologique de la France. Hachette 1869*

### Sainte-Croix,

Alpes-de-Haute-Provence, canton de Riez  
 — Il y a les restes d'un ancien couvent de Templiers

*Sources: Paul Champion, Manuel de géographie descriptive, historique et sociale de la France, H champion 1896.*

## Sisteron (04)

Maison du Temple de Sisteron

*Département Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement Forcalquier, Canton: Sisteron - 04*



**Localisation: Maison du Temple de Sisteron**

On peut constater la présence des Templiers à Sisteron dans la deuxième moitié du XIIe siècle, mais rien ne permet de déterminer la date exacte à laquelle ils y étaient arrivés. Ce qui est certain c'est qu'ils avaient fait construire un oratoire dans la ville, malgré l'opposition du clergé local. L'affaire fut soumise à des arbitres qui rendirent une sentence favorable à l'Ordre. Cependant le prévôt et les chanoines de l'église de Sisteron ne s'inclinèrent pas devant cette décision - bien qu'elle eût été confirmée par le pape Clément III: donc entre 1187 et 1191 - et les Templiers durent en appeler de nouveau au souverain pontife. Celui-ci - Innocent III - demanda alors aux évêques d'Avignon et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en 1199, de s'entremettre pour que la milice du Temple versât une caution au prévôt et aux chanoines de Sisteron en garantie des dommages qui pourraient leur être causés du fait de cet oratoire, ou bien pour qu'elle construisît ledit édifice ailleurs au cas où le clergé de Sisteron se refuserait à accepter la caution..

Voilà les seules indications que nous possédions sur les origines du Temple à Sisteron.

Et nous ne sommes guère mieux renseignés sur la suite des événements qui marquèrent la présence du Temple dans la ville. Comment ne pas admettre toutefois que Sisteron ait été le siège d'une maison du Temple dès le XIIe siècle (avant 1191). On ne s'expliquerait pas, autrement, l'obstination des frères de la milice à y disposer d'un oratoire. Et l'on comprendrait mal pourquoi le comte de Provence et le comte de Forcalquier auraient envisagé de leur confier, vers 1202, le château de Sisteron (pour lequel ils étaient en guerre) si l'Ordre n'avait eu dans la ville un établissement de quelque importance. Mais le développement de cette maison fut sans doute entravé par l'attitude du clergé local.

Il ne semble pas non plus que les possessions de la maison du Temple aient été considérables dans les évêchés de Sisteron et de Gap. Le fait que la milice ait sacrifié l'église de La Baume, en 1252, ainsi que ses biens du Poët et d'Orpierre, est une reconnaissance implicite de son échec dans cette région. Et c'est ce qui nous a laissé supposer que le commandeur de Lachau, présent à l'acte de 1252, fut peut-être substitué à celui de La Baume, pour gérer les biens qui restaient à cette maison.

Nous comprenons parmi ces biens, un peu arbitrairement sans doute - car nous ne savons ni quand, ni comment, ni par qui ils furent acquis - ceux qui étaient tenus pour la milice, en 1308, dans la région de Digne: à Fonfrède (Beaujeu), Courbons, Les Sièyes, Mirabeau, Nibles, Barras et Tournefort (tout près de Barras).

En fait, l'organisation des maisons et l'administration des biens du Temple situés dans les diocèses de Digne et Sisteron, comme dans ceux de Gap et d'Embrun, nous apparaissent bien flottantes dans la brume qui les enveloppe.

En 1243, il n'y avait qu'un seul précepteur pour les maisons du Temple dans les diocèses de Gap et d'Embrun: Pons Niel, celui-là même qui, en 1252, s'intitulait « commandeur de Lachau. » Il est donc possible aussi que les biens de la région de Digne et ceux de Sisteron aient dépendu temporairement de ce commandeur ambulant: le frère Ozile, autre précepteur des maisons du Temple dans les diocèses de Gap et d'Embrun, eut qualité, en juillet 1277, pour faire trancher un conflit qui l'opposait au prévôt et à un citoyen de Sisteron.

**Sources: Joseph-Antoine Durbec - Les Templiers et Hospitaliers en Provence et dans les Alpes-Maritimes - Editions, Le Mercure Dauphinois - Grenoble - 2001**

## Maison du Temple de Sisteron

Si donc nous suivons jusqu'à nos jours les transformations du nom d'Alaunium, nous trouvons, dans un échange de 1150 ; entre Pierre de Sabran, évêque de Sisteron, et les Templiers: *Ecclesiam Sancta-Mariae de Olonio*, nom qui se reproduit encore dans une transaction de 1174, par laquelle l'église de Notre-Dame de Olonio fit retour à l'évêque avec quelques terres acquises par les Templiers pendant leur courte possession, terres qui furent depuis possédées par l'évêque, et toujours affermées sous le nom d'Auluén. Ceux-là reprirent la Brillanne qu'ils avaient donnée en échange (1). Par sa bulle donnée le 6 des Ides d'avril, la huitième année de son pontificat, 1152, Eugène III confirme entre autres choses, à l'évêque de Sisteron, *Ecclesiam de Olonio* (2).

1. *Cartulaire de Saint-Victor, n° 677.*

2. *Extraits du livre vert de l'évêché de Sisteron, par Gastinel, page 421. - Dans la bibliothèque de M. E. de la Plane.*

Des différends s'étant élevés sur la délimitation des territoires de Lurs et de Pierrerue, une enquête fut faite en 1274, et onze témoins déclarent que la séparation des deux territoires est *ad thort de Olonio* ; ce nom se retrouve dans les actes publics et dans les anciens cadastres de la commune de Lurs, avec les variantes de Olluon, Ollueng, Olon, Auruou, etc., nom que Cassini a écrit Dolum et Piedaulan, ce dernier nom se rapportant à une éminence qui domine la petite plaine de N.-D des-Anges, et qui porte le nom de Puy-d'Aulun.

Il est à noter qu'alors que dans tous les environs ce canton est connu sous le nom de N.-D-des-Anges, il n'est jamais appelé que le quartier d'Aulun par les habitants de Lurs.  
**Sources: Bulletin de la Société Académique du Var - La Voie Romaine entre Sisteron et Apt. Par Damase Arbaud. Toulon 1868.**

## Maison du Temple de Sisteron

Un grand événement signala la fin du règne de Charles II, l'abolition des Templiers. Nous n'en avons point à Sisteron. Cependant, il ne tint pas à ces religieux qu'ils n'y formassent un établissement ; mais le chapitre s'y opposa. Le différend qui s'éleva à ce sujet, et qui dura, à ce qu'il paraît, assez longtemps, ayant été porté à la connaissance du pape, Innocent III qui occupait alors la chaire de Saint Pierre, chargea les évêques d'Avignon et de Saint-Paul-Trois-Châteaux de terminer cette affaire ; que les prélats arbitres terminèrent si bien qu'il n'en fut plus question, et que même le fait rapporté ici serait encore ignoré, sans la publication récente des deux lettres que le souverain pontife écrivit à cette occasion (1).

*1. La première du 8 avril 1199 ; la seconde du 21 juin 1204 Voici le texte de ces lettres: « Cum olim inter dilectos filios fratres militi Templi, ex una parte, et canonico Sistaricenses, ex altera, super constructionem oratorii quod apud Sistaricensem civitatem construere proponebant, fuisset questio agitata... Vobis etiam fratres Avinionensis et Tricestrinensis (Episcopi)... Dedimus in Mandatis... »(Note et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi Volume VI page 573, En note)*

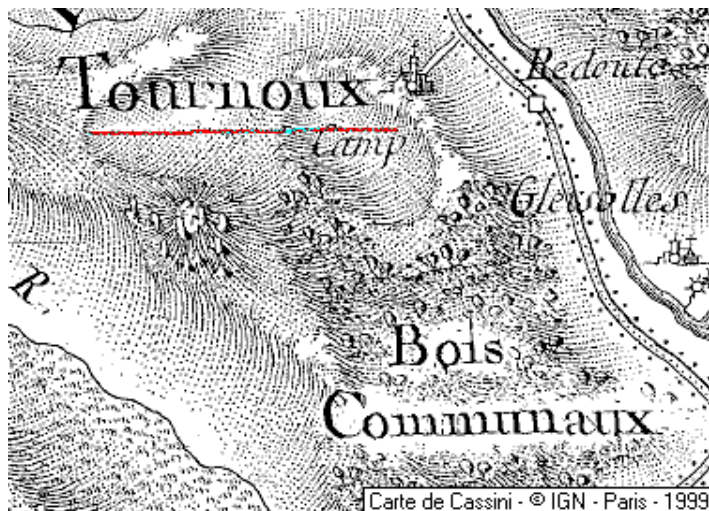
A Séderon et à Sainte-Colombe qui faisaient partie de l'ancien bailliage de Sisteron, les Templiers, dit Bouche, furent arrêtés le même jour et de la même manière qu'à Aix et à Pertuis (24 janvier 1308). Parmi ceux que l'on transféra au château de Pertuis, il n'en est qu'un de nos environs, frère Guillaume Augier (de la maison de Forcalquier), commandeur de Lachau.  
*sources: Bouche Tome II pages 331-332*

**Sources: Histoire de Sisteron, tirée de ses archives. Par Edouard de Laplane - Digne - 1843**



## Tournoux (04)

Domaine du Temple de Tournoux  
*Département: Alpes-de-Haute-Provence, Arrondissement et Canton: Barcelonnette, Commune: Saint-Paul-sur-Ubaye - 04*



*Domaine du Temple de Tournoux*

Cette paroisse se compose du village de Tournoux, du hameau de Gleisolles et d'une population de 280 âmes. Elle est placée sur la rive droite de l'Ubaye, à 6 kilomètres Sud de Saint-Paul. Une opinion accréditée par les historiographes de Provence, fait remonter à une haute antiquité l'existence de Tournoux et de Gleisolles. Le premier doit, dit-on, son origine à Turnus, l'un des généraux romains envoyés dans les Alpes, pour s'opposer au passage d'Annibal, qui vint établir son camp près de l'endroit où est bâti le village, et lui donna son nom. Le second doit la sienne à Glocula, épouse de Turnus. On trouva, dans le courant du dix-septième siècle, dans ce hameau, une inscription portant ces mots: GLOCVLA VXOR TVRNI, qui vient à l'appui de cette opinion.

Dans les onzième et douzième siècles, les Templiers avaient une succursale à Tournoux, et leur maison était contiguë au clocher de l'église actuelle. On découvrit en ce lieu, vers la fin du siècle dernier, des restes de murailles, ornées de peintures, et plusieurs pierres tumulaires.

**Sources: Géographie Historique et Biographique du département des Basses-Alpes ou Alpes-de-Hautes-Provence, par J. J. M. Feraud, curé de la paroisse des Sieyres. Digne 1844. Page 218**